



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REUNION

Saint-Pierre, le 28 mai 2020

TRESORERIE DE SAINT-PIERRE MUNICIPALE
1 RUE DU PERE RAIMBAULT
CS 97751
97751 SAINT PIERRE CEDEX

Affaire suivie par gilles LUIS

☎ 02 62 96 97 96

Mél : gilles,luis@dgfip.finances.gouv.fr

Procuration sous seing privé

Je soussigné Gilles LUIS
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques
Gérant intérimaire
Trésorerie de SAINT-PIERRE MUNICIPALE déclare donner :

1) Délégation générale à compter du 28/05/2020

Constituer pour mandataire général

- 1- Monsieur Jean-Lou SOUEVAMANIEN, inspecteur des Finances publiques,
- 2- Monsieur Alexandre ISART, inspecteur des Finances publiques,

Leur donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour et en mon nom, la Trésorerie de Saint-Pierre Municipale, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes les sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives, de suppléer le gérant intérimaire de Saint-Pierre Municipale et de signer seul ou concurremment avec lui, tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

La présente délégation concerne également la possibilité d'agir en justice.

Fait à Saint-Pierre le 28 mai 2020

Signature des mandataires

Signature du mandant

Jean-Lou SOUEVAMANIEN

Alexandre ISART

Gilles LUIS

2) Délégation spéciale à compter du 28/05/2020

En cas d'empêchement du gérant intérimaire ou des inspecteurs adjoints, respectivement mandataire général, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur service :

Madame Vohirana Isart, Contrôleuse des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Monsieur Evariste Palma, Contrôleur Principal des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Madame Sylvette Evan, Contrôleuse des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Monsieur Pierre-Alain Peyret, Contrôleur Principal des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Fait à Saint-Pierre, le 28 mai 2020

Signature du mandataire

Signature du mandataire

Voahirana ISART



Pierre-Alain PEYRET



Signature du mandataire

Signature du mandataire



Evariste PALMA



Sylvette EVAN